



LBO : Carlyle investit dans Companeo

Carlyle va devenir l'actionnaire majoritaire de Companeo, première place de marché B2B en ligne européenne qui propose de mettre en relations entreprises et fournisseurs. Les fondateurs conserveront une participation très significative, tandis que les deux actionnaires financiers historiques, les fonds Alven Capital et SGPA, resteront au capital de façon minoritaire. Carlyle était conseillé pour cette opération par Lazard pour les aspects financiers, par Friehe et Associés pour les aspects juridiques et par Arsène pour les aspects fiscaux. L'audit comptable et financier a été réalisé par Deloitte Finance et la due diligence stratégique par Greene6 Partners. Companeo et ses dirigeants étaient conseillés par Jones Day et Staub & Associés. Enfin SGPA a choisi les avocats de Vivien & Associés. Le financement a été apporté par un pool composé de la Société Générale, LCL, et BNP Paribas.